Audience solennelle de rentrée de la Cour pénale internationale

23/01/2024

Le 19 janvier 2024, M. le premier président était invité à l'audience solennelle de rentrée de la Cour pénale internationale (CPI) tenue pour l'ouverture de l'année judiciaire. Il s'est fait représenter par M. le président Bruno Cathala, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

Durant cette audience, les responsables des trois organes de la CPI, le président, le procureur et le greffier, ont pris tour à tour la parole. Les chefs de Cour se sont félicités de la présence de nombreux représentants de juridictions suprêmes nationales, de tribunaux régionaux ou internationaux, du corps diplomatique, de la société civile et des organisations internationales.

Le président de la CPI, Piotr Hofma□ski, a déclaré que l'année 2023 avait été extrêmement intense, tant en ce qui concerne les procédures judiciaires que les enquêtes et les réparations. Il prévoit une charge de travail aussi lourde en 2024. Il a insisté sur le souhait de la CPI de voir exécuter les mandats d'arrêts émis et a sollicité le soutien des Etats Parties pour parvenir à arrêter les suspects puisqu'eux seuls possèdent des forces de police. Le procureur Karim Khan s'est associé à ce souhait en notant que l'ouverture de l'année judiciaire est un moment d’espoir, de promesses et d’attentes des victimes du monde entier et de l’humanité pour plus de justice et moins de criminalité.

Le greffier, Osvaldo Zavala Giler, a quant à lui, insisté sur les questions de sécurité auxquelles se heurte la Cour travaillant sur cinq continents, questions qui, selon ses dires, menacent l'essence de l'institution. Or selon lui la sécurité, condition nécessaire de l'indépendance de la justice, constitue une condition préalable cruciale au succès des opérations de la CPI.

La parole a également été donnée à Mme la présidente de l'Association du barreau près la Cour Pénale Internationale (ABCPI), Marie-Hélène Proulx.

Mme Stella Isibhakhomen Anukam, juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a enfin prononcé, en qualité d'oratrice invitée, un discours soulignant le rôle essentiel des institutions judiciaires dans le rétablissement et la consolidation de la paix en facilitant le maintien de l'ordre public et en favorisant le règlement pacifique des différends.

L'audience solennelle a été suivie, comme chaque année, par un séminaire judiciaire, tenu sous la règle de Chatham House, réunissant les juges de la CPI et plus de quarante magistrats de tribunaux internationaux, régionaux et nationaux. Il a porté sur le rôle et les droits des victimes dans le contexte des réponses judiciaires aux crimes internationaux. Après une présentation par un juge de la CPI de la pratique de la Cour, l'échange entre les participants a, une fois de plus, démontré la différence entre les juges des deux principales traditions juridiques, les "civil lawyers", travaillant depuis longtemps avec des « parties civiles », et les "common lawyers", découvrant depuis quelques années l'intérêt pour la paix sociale d'entendre les victimes et de prendre en compte leurs dignités.

Cet évènement et ces échanges marquent l'importance du dialogue des juges nationaux et internationaux dans les réformes de la procédure judiciaire ainsi que dans le bon déroulement des opérations pénales.

Institution judiciaire | International

Relations institutionnelles